

Le plan d'eau a bien changé

La Croisille ne pouvait rêver meilleures conditions météo pour inaugurer l'étang de Nouailhas ce vendredi soir.

Un bien agréable moment en compagnie des précieux partenaires* qui ont permis à ce long projet de voir le jour.

Ils furent accueillis par le maire, Jean-Gérard Didierre, qui rappela que ce moment est riche de sens pour sa collectivité.

Car il y a déjà dix ans de cela, il héritait d'un étang où il était possible de pêcher et de se baigner, mais qui était pollué par les cyanobactéries et ensablé par les deux cours d'eau qui l'alimentent.

Il servait à tout, et finalement à rien, car il n'était absolument pas aux normes, tant au regard de la qualité de l'eau que des équipements dont le site disposait.

150.000 euros de travaux

Et il rappela que si l'on aime la nature, il importe de la respecter, en premier lieu au travers de gestes du quotidien, dans notre



PLAN D'EAU DE NOUAILHAS. Inauguration en présence de nombreux élus.

espace de vie immédiat.

Il précisa que le coût total des travaux de sa mise en conformité et de sa mise en valeur s'élève à 150.000 €, dont 100.000 ont été gérés directement avec le bureau d'étude Géonat, qui a proposé un projet que beaucoup reconnaissent exemplaire, comme le montrent les différentes visites de représentants de collectivités sur le site depuis sa remise en eau et salua le

travail remarquable, avant, pendant, et désormais au quotidien, des agents du service technique municipal, Claude, David et Stéphane.

Et pour conclure, il dit que grâce à ce nouvel équipement et à cette mise en valeur du plan d'eau, c'est-à-dire grâce à toutes et tous, la volonté d'améliorer la qualité de vie des Crouzillauds et de veiller à la préservation de leur environnement, est

ici grandement récompensée. ■

(*) Étaient présents : la sénatrice Marie-Françoise Perol-Dumont, le sénateur Jean-Marc Gabouty et sa suppléante Monique Boulestin, la conseillère départementale Jacqueline Lhomme-Léoment, le président du PETR Monts et Barrages, Sébastien Moreau ; le président de la Fédération de la pêche, Paul Duchiez ; le président de la chambre de Commerce et président de l'entreprise Pierre Massy et des élus du conseil municipal de La Croisille ainsi que des responsables d'organismes publics ayant participé soit aux travaux soit au financement du plan d'eau.

■ NEUVIC-ENTIER

La Veytizou a fêté le livre en chansons

Dimanche dernier, s'est déroulée la traditionnelle foire aux livres des éditions de La Veytizou en présence de très nombreux écrivains de cette maison fondée en 1984 par Pierre Louty, président de l'amicale.

Vers 11 heures, un vin d'honneur a réuni, dans une ambiance très chaleureuse, les amicalistes, leurs amis venus parfois de loin et les personnalités.

Après le déjeuner aux « Cèpes » et une visite à la très belle exposition de modèles réduits d'outils agricoles d'autrefois réali-



FOIRE AUX LIVRES. Le vin d'honneur a réuni élus, amicalistes et amis.

sés par Gérard Louty, l'après-midi s'est prolongée avec les chansons po-

pulaires de l'auteur-compositeur Monique Longy accompagnée par Robert

de Miro. Un grand nombre de visiteurs s'est pressé dans la salle d'exposition où les ouvrages des éditions de La Veytizou ont connu un bon succès. Avec *Ceux du Maquis 1*, Pierre Louty a rendu hommage au colonel Guingouin, à ses glorieux Franchs-tireurs et à tous les héros de la Résistance qui n'ont rien lâché pour chasser les occupants hitlériens et leurs complices miliciens de chez nous. ■

➔ **A noter.** Rendez-vous a été pris pour les « Portes ouvertes » de La Veytizou, le dimanche 25 novembre.

■ SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT : LA FÊTE DE LA SAINT-MARTIAL APPROCHE

LO SAINT-MARSAUT ■ Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet. Le programme de la fête de la Saint-Martial qui se déroulera au parcours santé au pont de Noblat (route de Beaufort).

Dimanche 1^{er} juillet : à 9 h 30, départ de la randonnée pédestre organisée par « Miaulétois Rando » de la place Saint-Martial ; à 10 h 30, une messe sera célébrée en l'église du pont de Noblat, suivie à 11 h 30 d'un apéritif d'honneur servi devant l'église à 12 heures.